

Dossier de presse

Réunion publique du 6 mai 2022, Tours Nord, 18h30

Gestion des déchets :

faire face aux grands enjeux de la transition

Malgré les actions de prévention et de sensibilisation pour réduire les déchets et mieux les valoriser, la gestion des déchets ménagers reste un défi complexe en Indre-et-Loire. Benoist PIERRE, Président du syndicat Touraine Propre, aborde ce 6 mai lors d'une première réunion publique les points clés de cette situation préoccupante, mais face à laquelle chaque habitant peut agir. Les échanges sont tournés vers les perspectives pour poursuivre la réduction des déchets ménagers ; favoriser vers les filières de réemploi, recyclage ou valorisation ; et optimiser le traitement des déchets résiduels sur le territoire.

Comprendre la situation en Indre-et-Loire et la nécessité d'agir vite

En 12 ans, les efforts citoyens et les nouvelles pratiques ont permis de réduire nos ordures ménagères de 15% sur le département (soit -18,2% en kg/habitant) et ce malgré une évolution démographique qui a une influence négative.

Les déchets liés aux ordures ménagères résiduelles ont en particulier été fortement réduits, bénéficiant des dispositifs de tri mis en œuvre et étendus au fil des années (verre, plastique, emballages, papier ...). C'est malgré tout insuffisant pour faire face aux enjeux actuels.

« La gestion des déchets sur notre département est un enjeu majeur, un défi qu'il faut relever ensemble », explique Benoist Pierre.

En 2020, sur plus de 126 000 tonnes de 'poubelles grises', 94 000 tonnes sont parties à l'enfouissement. Auxquelles il faut ajouter 78 000 tonnes de Déchets d'Activité Economique. Bien qu'hors de notre vue, elles n'en sont pas moins dans nos sols, 'sous nos pieds'. Cela représente en moyenne 206 kg / an / habitant, soit **près de 4 kg / semaine !**



Des centres de traitement proches de la saturation

Les centres d'enfouissement de Sonzay (au nord du département), de Chanceaux-près-Loches (au sud) et l'incinérateur de St Benoît-la-Forêt (à l'ouest) sont proches de la saturation. Nous 'exportons' déjà 21 700 tonnes* de déchets hors du département (vers l'Unité de Valorisation Energétique de Blois, à l'est et vers Unité de Valorisation Energétique de Lasse à l'ouest). Et 41 000* tonnes de plus pour les Déchets d'Activité Economique.

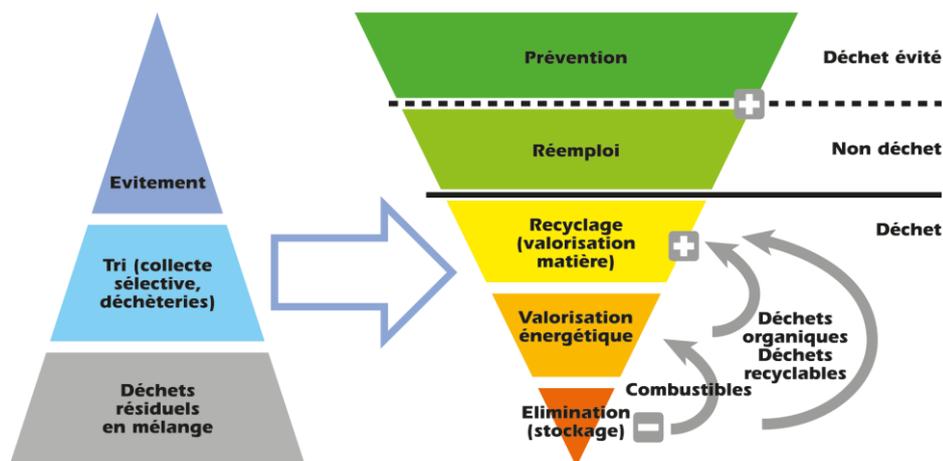
*chiffres 2020

Pour inverser la tendance, il est nécessaire de limiter les déchets et de mieux les trier pour les valoriser

Nous devons changer en profondeur nos usages et nos habitudes ! Mieux comprendre les différents types de déchets et l'impact de leur traitement permet de prendre de nouveaux réflexes.

Les 4 piliers de la transition : réduire les déchets à la source, privilégier le réemploi, puis le recyclage, la valorisation énergétique et éviter l'élimination

La priorité est donc de réduire les déchets à la source, puis de privilégier le réemploi. C'est seulement si le réemploi n'est pas envisageable que l'on considère le produit comme un déchet. On va alors chercher à le valoriser : soit par recyclage (valorisation de la matière), soit par valorisation énergétique.



La hiérarchie européenne des modes de traitement est liée à l'article L. 541-1 II du code de l'environnement.

Ainsi, la poubelle grise ne doit plus être la poubelle de référence, celle où l'on jette par défaut, si on ne sait pas quoi faire du déchet ... Les autres bacs de tri, sous-utilisés doivent devenir majoritaires, et pour cela, c'est à nous de jouer !

Des actions de sensibilisation et de prévention à démultiplier sur le territoire

Les initiatives des collectivités publiques en charge de la gestion des déchets se sont multipliées pour réduire les déchets à la source. Certaines ont déjà fait leurs preuves et sont plébiscitées par les habitants : actions Stop pub, bornes Livre'libre, gobelets réutilisables sur les manifestations et festivals, réemploi, compostage individuel et partagé, lutte contre le gaspillage alimentaire ...

D'autres sont encore expérimentales et pourront être démultipliées ensuite sur le territoire : systèmes de compostage collectifs, recycleries avec une vraie démarche de revalorisation, utilisation des poules de réforme pour réduire les biodéchets ...

Les nouvelles consignes de tri, plus simples puisqu'elles concernent 100% des papiers et emballages (en carton, métal et plastique) qui vont désormais dans la poubelle jaune, se déploient rapidement sur le département.

La plateforme Hub Eco qui rentre dans sa phase d'expérimentation en mai et juin 2022 comporte une dimension partage et optimisation des matériaux pour réduire les Déchets d'Activité Economique.

Concilier les enjeux techniques, économiques et écologiques

Quelles alternatives face à la saturation des stations d'enfouissement ?

La situation du département est préoccupante : il faut donc rapidement trouver des solutions techniques sachant que (i) le centre d'enfouissement de Chanceaux-près-Loches cesse son activité fin 2023, que (ii) l'incinérateur de St Benoît-la-Forêt arrive en fin de marché en 2025 et que (iii) le centre d'enfouissement de Sonzay sera saturé en 2027-2028 (même si l'arrêté préfectoral d'autorisation court jusqu'en 2034).

Les potentiels de traitement à l'extérieur du département sont déjà utilisés et ne peuvent augmenter.

Comment maîtriser les coûts de collecte et de traitement des déchets pendant cette période de transition ?

Les habitants voient la Redevance Ordures Ménagère augmenter, et cette hausse est due à 3 grands facteurs :

- **La Taxe Générale sur les Activités Polluantes (TGAP)**, payée par les collectivités et qui augmente chaque année jusqu'en 2025. Elle a pour objectif d'encourager la réduction à la source et le recyclage des déchets, et par là même, la réduction des ordures ménagères résiduelles. (Pour 1 tonne de déchets enfouis la TGAP coûtait 30 euros en 2021, elle coûtera 65 euros en 2025.)
- **Les multiples hausses des prix que nous subissons en cette période :**
 - Hausse des matières premières** qui se répercute sur le prix du carburant pour la collecte par les camions, du plastique pour la fabrication des composteurs, des sacs jaunes et des bacs, mais aussi prix de l'acier pour la fabrication des colonnes de tri et des bennes en déchèteries...
 - Hausse des coûts des marchés des prestataires** pour collecter et traiter les déchets.
- **Le financement de nouvelles études obligatoires** comme par exemple le tri à la source des biodéchets.

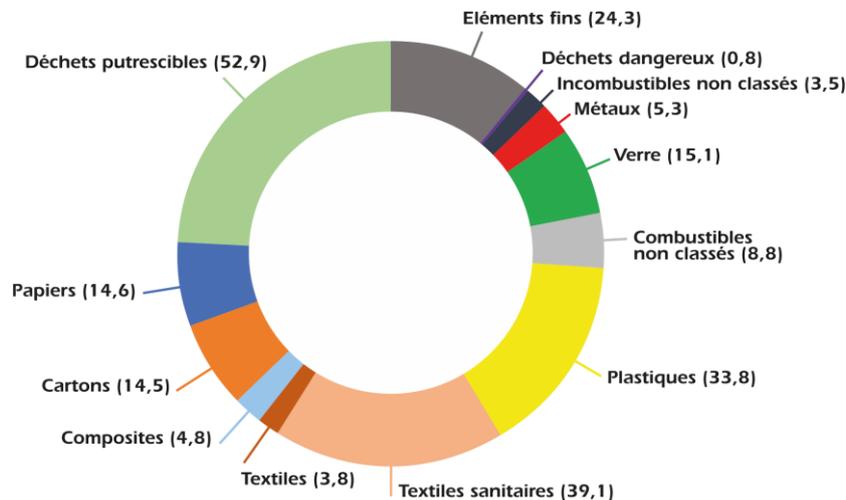
Pour limiter l'impact économique, les solutions que chacun peut mettre en œuvre sont du domaine de la réduction des déchets à la source (choix éclairé en tant que consommateur, par exemple en favorisant le vrac et en boycottant le suremballage), puis de la réutilisation des produits pour éviter tout traitement.

Quelles opportunités de valorisation énergétique se présentent à nous ?

Le contexte de crise énergétique met aussi en perspective les solutions productrices d'énergie, du type Unité de Production d'Energie Verte. Ce type de dispositif aurait l'intérêt de transformer une partie de

nos déchets résiduels (une fois les biodéchets collectés et valorisés de leur côté) en électricité, hydrogène et chauffage.

L'analyse de nos poubelles révèle des potentiels importants pour réduire les volumes à traiter*



Composition moyenne des Ordures Ménagères Résiduelles
de Tours Métropole Val de Loire en Kg/hab/an

Réduire à la source en choisissant des alternatives éco-responsables :

Plus de 17% de textiles sanitaires dans nos poubelles grises, soient les lingettes, mouchoirs, nappes et serviettes en papier, couches et serviettes hygiéniques...

Mieux trier en utilisant les dispositifs existants :

Il y a encore 15% de déchets plastiques dans nos poubelles grises et près de 7% de verre, 6,5% de carton et 6,5% de papier ! Une meilleure captation de ces déchets recyclables permettra de réduire le poids des déchets résiduels à traiter.

A composter en individuel ou en collectif :

Les déchets organiques, qui devront être collectés séparément à fin décembre 2023, représentent à eux seuls 24 % de nos poubelles grises... D'après les statistiques nationales, c'est même un tiers de nos déchets résiduels qui seraient en fait des biodéchets. L'enjeu est donc de se saisir des nouvelles solutions de compostage qui se multiplient sur le territoire pour collecter et valoriser ce nouveau flux.

*Caractérisation de 10 poubelles résiduelles en février 2022 – Tours métropole

Si le contexte est difficile, de réelles opportunités existent pour réduire nos déchets et les valoriser, en s'appuyant sur un tissu associatif et économique local, innovant et engagé. Les acteurs que sont les collectivités territoriales, partenaires publics et privés, citoyens, associations et entreprises, construisent ensemble des solutions pour garantir à tous le service essentiel de collecte des déchets à un coût supportable, dans une perspective de développement durable.

Agenda

Réunions publiques :

Espace Gentiana – 90 avenue Maginot - Tours nord - le vendredi 6 mai à 18h30

Espace Agnès Sorel- 24 avenue Bas Clos - Loches - le mardi 28 juin à 18h

Actions de sensibilisation et prévention :

Fête des fleurs et des abeilles, Fondettes, le week-end du 14 et 15 mai ;

Brocante, St Aubin-le-Dépeint, le dimanche 12 juin ;

Journée de l'environnement, Artannes-sur-Indre, le samedi 18 juin ;

Tours sur plage, Tours, les 25 et 26 juin.

Contacts presse

Isabelle Aroche

Directrice du Syndicat

Isabelle.aroche@tourainepropre.fr

02 47 73 72 00

Mathis Navard

Responsable technique – doctorant

mathis.navard@tourainepropre.fr

Touraine Propre est un Syndicat mixte créé en 2002, comportant 7 membres (ci-dessous).

Ses missions :

- Contribuer à la mise en œuvre d'une stratégie départementale de la gestion des déchets ménagers,
- Favoriser la concertation et le partage d'expérience de ses membres, ainsi que le partage d'informations et le débat public,
- Mener une politique de prévention de production des déchets et promouvoir la réduction des déchets à la source.

